



BUILDING TRUST



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
OCTOBRE 2024

SIKA ET RECTICEL ACCOMPAGNENT DECATHLON

DANS UN PROGRAMME AMBITIEUX DE RÉNOVATION GLOBALE
ET DE SOLARISATION DES TOITURES DE SES MAGASINS EN FRANCE

- Sika, en partenariat avec Recticel, accompagne Decathlon, acteur international majeur du commerce et géant de la distribution, dans un programme ambitieux de rénovation globale et de solarisation de toitures sur plusieurs de ses magasins en France.
- Ce projet d'une ampleur inédite repose sur le procédé Light & Cool Roof (Toiture légère et réfléchissante), un système innovant combinant l'isolant PIR Powerdeck+ de Recticel et la membrane synthétique Sarnafil de Sika. Ce procédé est aussi une solution PV Ready qui peut recevoir immédiatement ou dans les 5 ans maximum les systèmes d'intégration photovoltaïques Sika® Solar.
- Il permettra à Decathlon de produire une énergie propre et locale, contribuant ainsi aux objectifs de développement des énergies renouvelables que s'est fixés la France.



1. UN CADRE CONTRAINT PAR LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Depuis 2021, l'obligation de solarisation ou de végétalisation s'est vue renforcée avec la Loi climat et résilience*, et la Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de 2023. Cette dernière impose de créer de l'énergie verte par ombrières et par panneaux solaires en toitures, au titre du développement de l'énergie décarbonée, ou de revégétaliser les parkings pour les rendre drainants.

Sont désormais concernés par l'obligation d'installer des panneaux solaires ou des toitures végétalisées, les surfaces commerciales, les

bâtiments logistiques, de stockage et entrepôts de 500 m² ou plus, les immeubles de bureaux de plus de 1 000 m² et les parkings de plus de 500 m². L'obligation s'applique lors de la construction, l'extension ou la rénovation lourde de ces bâtiments. La France s'est ainsi fixé pour objectif d'accroître la puissance photovoltaïque du pays d'ici 2050.

**entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024*

Dans ce contexte, Decathlon s'est engagé dans un programme ambitieux de solarisation de 22 magasins en France, **avec pour objectif de produire 50 % de l'électricité consommée sur ses sites en énergie renouvelable d'ici 2026**. Pour une surface totale d'environ 145 000 m², les toitures prêtes à recevoir des installations photovoltaïques d'ici fin 2024 représentent environ 50 000 m².

Ce projet d'envergure répond à un triple objectif : **réduire l'empreinte carbone des bâtiments, améliorer leur performance énergétique et produire une énergie propre et locale.**

Comme l'indique **Jean-Philippe Metton, Responsable construction et maintenance Decathlon** : « *En privilégiant la réhabilitation de nos bâtiments existants et la production d'énergies d'origine renouvelable dans le cadre de nos stratégies d'efficacité énergétique, nous poursuivons notre engagement à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici à 2050.*»

2. UN CHANTIER JALONNÉ DE DÉFIS TECHNIQUES

Parmi les options étudiées pour l'ensemble des sites, la pose d'ombrières au sol a été rapidement éliminée au regard de ses contraintes, en termes de travaux de voiries nécessaires à leur installation ; d'immobilisation d'un foncier pouvant être valorisé avec des drive ou des lockers en forte croissance partout en France depuis le COVID ; et d'une durée imposée dans les contrats d'exploitation de panneaux photovoltaïques qui empêche toute transformation durant 20 ou 25 ans.

Cette option écartée, il restait néanmoins à relever **d'importants défis techniques** :

- **En premier lieu, la résistance de l'élément porteur** : elle devait être à même de supporter les 15 kg/m² supplémentaires de panneaux photovoltaïques. Or, la plupart des bâtiments Decathlon, reposant sur des structures métalliques, bois et parfois béton, ont une capacité portante de 25/30 kg/m².
- **Ensuite, le poids et l'épaisseur de l'isolant minéral** : trop lourd, il nécessiterait d'importants travaux de renforcement de structure assez coûteux (environ 400 000 € sur 10 000 m²). Quant à la trop grande épaisseur du matériau, elle pourrait entamer la hauteur résiduelle du bac acier nécessaire à l'étanchéité (≤15 cm voir 20 cm selon la zone climatique dans laquelle se situe le magasin) et à la pose des panneaux photovoltaïques ;
- **Enfin, la Règlementation Thermique RT existant " élément par élément "** définit des valeurs de résistance thermique à respecter pour les toitures dans le cadre de rénovation lourde.

A tout cela s'ajoute une contrainte de taille qui s'est imposée au maître d'œuvre : entreprendre les chantiers sans jamais gêner l'exploitation des magasins Decathlon.

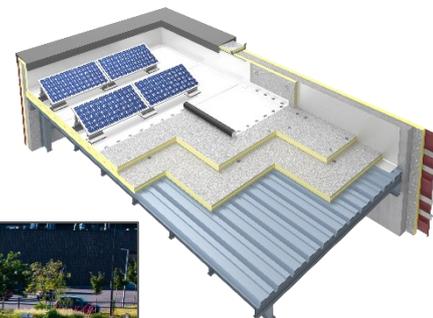
« Le Light Roof, c'est LA solution pour la rénovation de Toiture, tout simplement » déclare **Saïd Benothame, Directeur de projets et maître d'œuvre de conception chez BS Kontrol coopérative Toerana Habitat, en charge des rénovations.**



3. LE CHOIX DU *LIGHT ROOF*, UN PROCÉDÉ INNOVANT "TOUT EN UN"

Face à ces contraintes techniques, le choix du maître d'ouvrage, à l'issue de la phase d'étude de stabilité et de l'appel d'offres, s'est porté sur la pose d'un système d'étanchéité et d'isolation « tout en un » : le procédé **Light Roof**, développé par Sika et Recticel.

Ce système «tout en un», inédit sur le marché, combine l'isolant



Powerdeck+ de Recticel et la membrane monocouche synthétique Sarnafil de Sika.

Il présente de nombreux avantages pour répondre aux enjeux :

- Très léger, l'isolant **Powerdeck+ de Recticel**, ne pèse que 3 kg/m^2 et permet d'atteindre une résistance thermique de $4,50 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ avec un panneau isolant de 100 mm d'épaisseur seulement. Maniable et facile à mettre en œuvre, il apporte un vrai confort d'usage aux applicateurs.
- **Powerdeck+ de Recticel se pose directement sur les tôles d'acier nervuré (TAN) sans écran thermique, même en ERP**, une particularité de mise en œuvre de cet isolant qui permet de réduire considérablement le poids de l'isolation, et la durée de chantier tout en **respectant la réglementation incendie**. Associé à la membrane synthétique **Sika Sarnafil® TS 77** (à partir de 2 kg/m^2), le complexe offre la possibilité de rénover les toitures-terrasses en bac acier pour y installer des panneaux photovoltaïques, sans renforcement de la charpente existante.
- **La membrane d'étanchéité Sika Sarnafil® TS 77/77 E Solar Reflective** se compose d'un alliage de polyoléfinés souples (FPO), et ne comprend aucun composant extractible, halogène, COV et biocide, se distinguant ainsi par une caractéristique environnementale supplémentaire : **sa neutralité vis-à-vis de l'environnement**.



BUILDING TRUST



- Extrêmement résistante aux agressions climatiques comme la grêle et au vieillissement, elle présente **le meilleur Indice de Réflectance (SRI) de sa catégorie** (108 à initial et 93 après 3 ans), **réfléchissant jusqu'à 95% des rayonnements solaires**.
De plus, **elle comprend des systèmes d'intégration de modules photovoltaïques mis en œuvre sur la membrane par thermosoudure**, sans aucun percement de l'étanchéité. Ces procédés ont été évalués et font l'objet d'Atex ou d'Enquêtes de Technique Nouvelle délivrées par un Bureau de Contrôle.
- Le procédé Light Roof est **éligible aux aides à la rénovation thermique CEE** (Certificats d'économies d'énergie) ; le panneau isolant **Powerdeck+**, certifié Acermi, ayant une résistance thermique de 4,5 m².K/W et la **membrane Cool Roof Sika® Sarnafil® TS 77 SR (Solar Reflective)**, qui permet d'améliorer le confort d'été, **sont éligibles au dispositif des CEE**.
- **Il constitue une solution efficace de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments**. En améliorant leur performance énergétique grâce à l'isolation en toiture, il entraîne du besoin de chauffage en hiver et de climatisation en été. De plus, l'installation de panneaux photovoltaïques permet de produire de l'énergie solaire, participant ainsi à la réduction du bilan carbone des bâtiments.



**Light Roof a été récompensé par les Perifem Awards en 2024 (Perifem fédération technique du commerce).*

4. LES PREMIÈRES ÉTAPES D'UNE RÉNOVATION DE GRANDE AMPLEUR

D'ores et déjà installé pour solariser les toitures des quelques magasins Decathlon, le **procédé Light Roof sera également mis en œuvre en 2024 sur 22 autres sites représentant une surface de toitures d'environ 145 000 m². Fin 2024, 50 000 m² de toitures seront prêtes à recevoir des installations photovoltaïques d'ici fin 2024.**

Rémy Perrichon, Directeur prescription et business développement à Recticel déclare

"Notre panneau Powerdeck+ est un isolant léger, thermiquement très performant, et offrant des caractéristiques mécaniques élevées notamment en compression. Il répond parfaitement aux exigences de la pose de panneaux photovoltaïques, sans accroître les charges permanentes pesant sur la structure du bâtiment. Le coût de la rénovation s'en trouve allégé".



Pour Sebastien Debetencourt, Directeur de l'activité toitures Sika France : *"Sika France accompagne la transformation du secteur de la construction et la mise en conformité au regard des évolutions des réglementations thermiques. Cet accompagnement concerne les constructions neuves ou la rénovation. Nos systèmes d'étanchéité de toiture Light, Cool & Solar Roof sont des réponses concrètes aux enjeux de rénovation thermique des surfaces commerciales. Grâce à nos solutions les toitures deviennent productrices d'énergie sans intervention lourde nécessitant l'interruption de l'activité".*



A propos de SIKA

Spécialisé dans la chimie de la construction et de l'industrie, Sika est leader mondial dans le développement et la fabrication de systèmes et de produits pour le collage, l'étanchéité, l'insonorisation, le renforcement et la protection. L'entreprise possède des filiales dans 103 pays et fabrique dans plus de 400 usines en s'appuyant sur l'expertise de plus de 33 000 employés. Sika développe des technologies innovantes qui facilitent la transformation durable des industries de la construction et du transport.

A propos de RECTICEL

« Recticel Insulation fait partie du Groupe Recticel, une entreprise belge, spécialiste de l'isolation, avec une forte présence en Europe et aux États-Unis. Son objectif principal est d'accélérer la lutte contre le changement climatique grâce à des solutions innovantes qui favorisent une économie décarbonée et une meilleure qualité de vie. Le groupe Recticel dispose de 14 sites répartis dans 7 pays. Recticel Insulation possède 7 sites européens de production d'isolants thermiques et acoustiques dont 2 sites de production en France, à Bourges et à Saint-Barthélemy-d'Anjou (proche Angers). Plus d'infos sur www.recticel.com et www.recticelinsulation.com ».

CONTACTS MÉDIAS :

- **RECTICEL Insulation : Nadine Coquelin** - Chargée de marketing et communication
Tél : 07 85 55 17 89 - coquelin.nadine@recticel.com
- **SIKA : CLC Communications**
Gilles Senneville - Laurence Bachelot Tél : 06 84 05 97 54 - **Charlène Brisset** Tél : 06 46 54 89 36 -
Lisa Amghar Tél : 06 46 54 06 18 - sikapresse@clccom.com



BUILDING TRUST

